

## Procès-verbal n°5 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 01 Septembre 2022
À :	9h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUQUIER, Mr Jean-Pierre RIEU, Mr Patrick AURILLON, Mr Claude LUGUEL

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.**

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

### Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N°3 de la réunion du Jeudi 04 Août 2022

### CHAMPIONNAT

#### Dépt 3 Poule B

Par courriel en date du 18/08/2022 le Président de l'AS VAUNAGE nous informe la mise en non-activité de son club suite à un manque d'effectifs.

En conséquence,

US CANAULES (Coef.1,863) (Application ART.92 des RG) accède en D3 et remplacera l'AS VAUNAGE en POULE B de D3

(Les 5 clubs de D4 classés 3<sup>ème</sup> ont été repêchés)

### DESENGAGEMENT EN CHAMPIONNAT

#### Dépt 4 Poule B

- SO CODOGNAN (courriel en date du 05/08/2022)
- C.S CHEMINOT NIMOIS (courriel en date du 17/08/2022)

### ENGAGEMENT EN CHAMPIONNAT

#### Dépt 4

Par courriel en date du 29/08/2022 le Président du FC CALVISSON nous demande la possibilité d'inscrire une 3<sup>ème</sup> équipe (afflux de nouveaux joueurs)

L'équipe du FC CALVISSON 3 est incorporée en Poule B de Dépt 4 (11 clubs dans la poule)



Suite aux qualifications en Coupe de France des clubs de O.S.T ST HILARE LA JASSE, FC MOUSSAC, FC PAYS VIGANAIS pour le 3<sup>ème</sup> Tour de la Coupe de France (11/09/2022) les matchs suivants sont avancés au Dimanche 04/09/2022 à 15h00 :

- FC VATAN / FC MOUSSAC
- OL ST MARTIN DE VALGALGUES / O.S.T ST HILAIRE LA JASSE
- SC BOISSET GAUJAC / FC PAYS VIGANAIS

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé avec tirs au but à la fin du temps réglementaire s'il y a lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président**

Mr Jean Marie Rouffiac

**La Secrétaire de séance**

Mme Cendrine Menudier